



La Municipalité d'Aigle
Place du Marché 1
Case postale 500
CH-1860 Aigle
Tél. +41 (0)24 468 41 11
administration@aigle.ch
www.aigle.ch

DEMANDE D'AUTORISATION POUR ABATTAGE, ÉLAGAGE, ÉCIMAGE

Coordonnées : N° de parcelle :
Propriétaire :
Situation (rue, n°) :
Courriel Téléphone
Demande présentée par :

Objet de la demande : Abattage Elagage Ecimage
Arborisation concernée : Arbre Groupe d'arbres Haie
L'abattage est-il lié à une construction oui* non
(*Si oui, un plan des aménagements extérieurs indiquant l'emplacement des plantations doit être joint à la demande)
Essence(s) :
Circonférence ou diamètre du tronc (*mesuré à 1.00m du sol*): Hauteur(s), env:
Etat sanitaire :

Motifs de l'abattage :
.....
.....
Plantation(s) compensatoire(s) (*position à indiquer sur le plan de situation*)
Essence(s) prévue(s) : Taille :
Délai de plantation :
En cas de non-compensation une taxe compensatoire sera perçue, conformément à l'art 6 du règlement communal sur la protection des arbres.

Documents annexes à produire :

- Plan de situation indiquant l'emplacement de l'abattage et de/des plantations prévue(s) en termes de compensation
- Photographie(s) du ou des arbres concerné(s)

Cette demande est à transmettre au service technique de la Commune d'Aigle, Pl. du Marché 1 1860 Aigle ou par courriel à bureau.technique@aigle.ch.

Date :
Signature du propriétaire :

Par sa signature, le propriétaire de la parcelle citée en titre autorise le service communal compétent à pénétrer sur la parcelle concernée par cette demande d'abattage afin d'analyser la demande.

Les dossiers incomplets seront retournés à l'expéditeur avant d'être traités.